Sixième Année. — N° 130 1er JUIN 1902 Le Numéro : 50 Centimes.

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

LA THÈSE

DU

Révérend Père Hilaire de Barenton

Le R. P. Hilaire de Barenton nous envoie un nouvel et très intéressant article que nous nous faisons un véritable plaisir d'insérer.

Monsieur le Directeur,

Malgré l'accueil si bienveillant que vous m'avez accordé, ainsi que vos lecteurs, j'ai hésité quelque temps avant de vous présenter de nouvelles réflexions au sujet de votre réponse, insérée au dernier numéro de l'*Echo du Merveilleux* et à l'occasion des deux lettres qui l'avaient précédée. Je sais que le public en général est plus avide de faits que de théories, je craignais donc d'abuser de sa bienveillance. Mais je vais présenter ces réflexions sous la forme d'un fait qui porte en lui-même sa doctrine. Voici ce fait, il est emprunté précisément à l'Evangile, auquel en appelle M. Valabrègue :

Il était une fois un riche, vêtu de pourpre et de lin : il faisait chaque jour de splendides banquets.

A sa porte, gisait un certain Lazare. C'était un mendiant, tout couvert de plaies purulentes, et qui eût bien voulu rassasier sa faim des débris qui tombaient de la table du riche. Mais nul ne lui en faisait l'aumône : les chiens seuls venaient à lui et léchaient ses ulcères.

Il advint cependant que le mendiant mourut et qu'il fut transporté par les anges dans le sein d'Abraham.

Le riche mourut aussi et fut enseveli. Du fond de l'enfer et en proie à ses tourments, il leva les yeux en haut. Alors, il aperçut de loin Abraham, et puis — reposant sur le sein du patriarche — Lazare !

A cette vue, il poussa un grand cri :

— Père Abraham, ayez pitié de moi ! et envoyez Lazare tremper dans l'eau le bout de son doigt, afin qu'il vienne rafraîchir l'ardeur de ma langue, car je suis à la torture au milieu de ces flammes.

— Mon fils, lui répondit Abraham, souviens-toi que, en ta vie, tu as eu les biens en partage, tandis que, de son côté, Lazare a eu les maux. Maintenant, c'est lui qui est dans la consolation et toi dans les souffrances. En outre, un prodigieux abîme a été pour jamais établi entre nous et vous ; de sorte qu'il serait impossible à qui le voudrait, soit d'aller à vous du lieu où nous sommes, soit de venir à nous du lieu où vous êtes.

— Père, reprit-il, envoyez donc, je vous en conjure, envoyez donc Lazare dans notre maison paternelle où j'ai laissé cinq frères. Qu'il aille les prévenir pour qu'ils ne prennent pas, eux aussi, le chemin des supplices !

Mais Abraham lui répondit :

— Ils ont Moïse et les prophètes. Qu'ils les écoutent!

L'autre insista :

— Non, père Abraham. *Mais si, du milieu des morts, quelqu'un se rend vers eux, ils se convertiront.*

Et alors Abraham lui dit cette parole :

— S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas davantage, *alors même qu'ils recevraient un messager d'entre les morts* (1).

M. Valabrègue, qui prétend trouver dans l'Evangile, l'annonce du spiritisme, verra ici, je pense, que le Maître n'avait pas une grande foi en la mission des Esprits. Ce ne sont point les âmes des morts qu'il a chargées de prêcher la parole qui sauve, ou d'être

(1) Luc. XVI-22-29.

l'exemple qui, dans les cœurs, insinue l'amour. Il ne les a point choisies pour être ses apôtres. Les esprits ne conduisent point à Jésus, ils ne viennent point de lui. Je n'ai donc point à relever le défi que m'adresse M. Valabrègue; l'Evangile, en termes clairs et décisifs, se chargea de lui donner la réponse

D'un autre côté, pour ceux qui acceptent de croire à Moïse et aux prophètes, c'est-à-dire à l'Eglise, le Maître ne dit point que l'avertissement donné par les morts soit nécessairement inutile. Au contraire, l'histoire de l'Eglise nous montre souvent des exemples de l'intervention efficace des morts auprès des vivants, et M Gaston Mery me disait ici qu'il pourrait aux exemples anciens ajouter des exemples nouveaux. Ce que nous disons des morts est vrai également de tous les faits réellement merveilleux.

Mais d'après quelle méthode doivent être traités ces faits? M. Gaston Mery ne veut que l'expérience pure; il fait *table rase* de tout principe *à priori*, sauf, je suppose, des principes de la raison. Je dis: je suppose, parce qu'il en est beaucoup aujourd'hui, les kantistes, les matérialistes, qui tiennent ces principes, entre autres celui de causalité personnelle, pour de simples postulats sans réalité objective. C'est ainsi que M. Flammarion, sous des faits intelligents expérimentés dans les tables tournantes, refuse de reconnaître des causes personnelles intelligentes, des esprits réels.

Pour nous, nous continuerons de croire que les seules forces de l'expérience, en y joignant même les principes de la raison, sont incapables :

1° De dégager la vraie nature du merveilleux.
2° D'en tirer un profit réel quelconque.

Nous nous expliquons :

Il faut à chaque science sa méthode. Il en est qui font usage de l'expérience directe, ce sont celles dont l'objet est à la portée de l'observation, telles les sciences de la nature. Il en est d'autres, au contraire, qui ne se peuvent acquérir que par l'enseignement, c'est-à-dire par la foi en la parole du maître; ce sont celles dont l'objet, placé en dehors de la portée des sens, est impossible ou trop difficile à atteindre pour celui qui le veut connaître. De ce nombre sont les sciences géographiques, historiques, etc. Essayez donc de reconstruire par l'expérience l'histoire des campagnes de Napoléon. Personne ne saurait prétendre non plus acquérir par l'expérience la science géographique du monde. Pour ces divers ordres de connaissances il faut recourir à l'enseignement, ajouter foi à la parole du maître.

Or, les réalités qui répondent aux manifestations du vrai merveilleux se trouvent toutes en dehors de la portée des sens, et déjouent l'expérimentation. Se révélant sous mille aspects divers et capricieux, elles déroutent la curiosité elle-même, elles éblouissent, troublent, déconcertent. On dirait des enfants terribles qui jouent avec un aveugle en se dérobant aussitôt après l'avoir touché. Ils lui présentent tantôt une main amie, tantôt une main ennemie, tantôt une pierre ou un bâton, et mille objets bizarres; ils font entendre autour de ses oreilles mille cris, mille bruits assourdissants et contrefaits; ils placent des obstacles devant ses pas, ils lui préparent un chemin perfide, couvert de sable et de fleurs au début, mais conduisant à un précipice. Quel moyen pour l'aveugle de connaître la nature, la qualité, le nom de ceux qui possèdent ainsi la faculté de se métamorphoser, de se dérober et de ne se montrer qu'autant qu'il leur plait? Il doit renoncer à son expérience personnelle, et recourir à un maître ami, doué de la faculté de voir. Il en est ainsi de l'homme vis à-vis des êtres invisibles, agents du merveilleux. Il n'a pas les moyens, les instruments nécessaires pour les soumettre à une expérimentation scientifique. Vouloir les étudier par les seules ressources de l'expérience, c'est se vouer à un échec certain; on n aboutira par cette voie qu'à des hypothèses contradictoires et finalement au scepticisme. C'est ce que les faits ont déjà démontré.

Pour étudier avec profit les phénomènes du merveilleux, il est donc nécessaire d'être guidé par un maître, dont les yeux plus clairvoyants que les nôtres soient capables de voir les agents de ce merveilleux dans l'invisible où ils se cachent. Nous autres catholiques, nous possédons ce Maître, c'est celui dont, en commençant, je citais les paroles. Il nous a tracé la géographie de l'Au-delà, la géographie de ce monde où l'œil de l'homme ne saurait atteindre; il nous a fait la description de ses habitants. Pourquoi ne profiterions-nous pas de ses enseignements? En l'écoutant, du reste, nous faisons encore du catholicisme expérimental, nous croyons à l'expérience, non pas à la nôtre, mais à celle du Maître, qui a vu et entendu. Nous faisons ce que fait l'élève qui étudie sa leçon de géographie : nous nous représentons les pays et les hommes d'après l'expérience de ceux qui ont voyagé.

On objectera : Pour accepter cette méthode, il faut croire déjà, on ne peut l'employer avec ceux qui ne sont pas catholiques; elle est donc inutile et impossible avec les non croyants.

Nous répondons que cette méthode est efficace avec les croyants et les non croyants, et que seule elle est efficace. Voici, en effet, comment elle procède :

1° Elle établit *a priori*, c'est-à-dire par l'enseigne-

ment du Maître, l'existence et la nature des agents du merveilleux surhumain.

2° Elle se sert ensuite *de l'expérience*, non pas pour établir cette existence et cette nature, l'expérience ne le peut pas, mais pour *confirmer* la vérité des enseignements du Maître.

Prenons un exemple. Les apparitions de la Vierge, celle de Tilly, par exemple, dont l'*Echo du Merveilleux* s'est fait le champion, ou celle de Lourdes ne suffiraient jamais à démontrer ni l'existence, ni la nature, ni les qualités, ni les conditions de vie de la Vierge au Ciel. Aucune expérience humaine ne pourrait nous renseigner sur ce point. Mais la parole du Maître nous a dit ce qu'était l'autre vie, et comment il emmenait sa Mère avec lui pour être reine. Les apparitions, les miracles obtenus par l'entremise de Marie viennent confirmer et *prouver* la vérité de cet enseignement, et ils ont force de preuve pour les croyants et pour les incroyants.

Recourons à un exemple d'un autre ordre : Les tables tournantes par leurs réponses intelligentes nous révèlent l'intervention d'une force intellectuelle. Mais où existe cette force intellectuelle ? Est-ce dans l'homme ou en dehors de l'homme ? Quelle est sa nature, son rôle, sa condition de vie ? L'expérience ne le saurait dire suffisamment. Ceux qui s'en rapportent à elle seule se perdent en des hypothèses les plus contradictoires. Mais nous, qui savons par la parole du Maître, la nature et l'existence des démons, nous reconnaissons leur présence dans ces esprits parlant dans les tables, et cette expérience des tables *confirme* la parole du Maître, et en fait la preuve.

Aujourd'hui la science expérimentale fait un grand usage de l'hypothèse ; et elle admet comme vraie et certaine l'hypothèse qui rend compte de tous les phénomènes pour lesquels elle a été créée. La confirmation que lui donnent les phénomènes est regardée comme une preuve suffisante et incontestable. C'est d'après cette méthode qu'on établit que la terre tourne sur elle-même et autour du soleil.

La méthode que nous préconisons n'est autre que cette méthode scientifique expérimentale. Seulement nous l'appliquons à la parole du Maître, révélant les secrets de l'Au-delà. Son enseignement rend compte de tous les phénomènes du merveilleux ; donc ces phénomènes justifient de point en point son enseignement ; donc cet enseignement est certain et incontestable.

Telle est, à notre avis, la vraie méthode pour traiter du merveilleux, elle est un mélange d'*à priori* et d'expérience. L'*à priori* seul ne suffit pas. L'expérience seule est impuissante. Vouloir se servir de l'expérience seule serait imiter la présomption obstinée de l'aveugle prétendant, sans le secours de personne, avoir raison des enfants espiègles et méchants qui l'entourent et se moquent se lui.

A la vérité, quand on lit les articles de l'*Echo du Merveilleux*, on s'aperçoit vite que cette méthode y domine partout. Je ne veux pas dire cependant qu'on y fait de l'*à priori* sans le savoir, mais on s'était persuadé sans doute que, dans notre méthode, nous ne faisions que de l'*à priori* et que nous rejetions l'expérience. On verra qu'il n'en est rien. Aussi, après cette explication, je l'espère, nous nous trouverons d'accord avec M. G. Mery, non seulement en fait, mais encore en parole.

F. Hilaire de Barenton.

P. S. — Je tiens encore à rectifier une interprétation inexacte donnée à mon texte par M. Guillaume de Fontenay et par M. Gaston Mery. Il s'agit du même passage. J'ai dit que j'admettrais volontiers que le rôle des esprits, dans le merveilleux, se borne à mettre en œuvre les forces naturelles du monde matériel, et qu'ils n'ont point de force physique par eux-mêmes. M. Gaston Mery s'imagine que j'admets cela comme vérité révélée. Il n'en est rien. Il n'y a de révélé sur les esprits que fort peu de choses, à savoir qu'ils existent ; qu'il y en a de bons qui sont au Ciel et qui conduisent les hommes à Dieu ; qu'il y en a de mauvais en enfer, qui s'efforcent d'éloigner l'homme de Dieu. Voilà à peu près tout ce que la foi enseigne sur les esprits en général. Le reste est abandonné à la libre discussion des savants ; cette doctrine si courte, mais si substantielle, est, on le voit, un guide et n'est pas une barrière : tels ces chemins de fer hardis, lancés à travers les nouveaux continents, ils ont pour but de permettre et de favoriser l'exploitation sûre et rapide de leurs immenses solitudes inexplorées.

Sur la même proposition, M. G. de Fontenay semble croire que j'enseigne que le démon n'a plus rien à voir dans la lévitation. Le démon peut mettre en œuvre cette force naturelle comme les autres ; on reconnaît sa présence aux signes intellectuels, comme je l'ai indiqué. J'ai dit simplement que la lévitation a son principe dans la nature, qu'il peut y avoir une lévitation naturelle, qu'on arrivera peut-être à en faire un art ; et j'ai appris depuis qu'en Amérique, des amateurs de navigation aérienne font des recherches en ce sens, et espèrent découvrir le gaz soustrait à l'action de la pesanteur. Du reste, ces idées sur la lévitation naturelle ont déjà été émises par d'autres auteurs catholiques et non des moindres. M. de Fontenay peut donc voir que la *nouvelle école*, s'il y en a, n'est pas aussi jeune qu'il pense.

ÉTUDE
sur les phénomènes de prévision

Date de la prochaine Révolution

I

Nous avons établi dans nos précédents articles qu'il existe une liaison entre les cycles astraux et les principaux phénomènes historiques; nous allons chercher à présent à appliquer les notions que nous avons acquises à la prévision de quelques événements.

Le fait historique le plus important qui se soit produit pendant les deux derniers siècles est sans contredit la révolution française de 1789. De quelque façon qu'on la juge, en bien ou en mal, il est certain qu'elle a été un des cataclysmes les plus terribles que l'on puisse citer dans l'histoire des nations. Elle présente tous les caractères d'une fatalité intense s'abattant sur notre malheureux pays, et rejaillissant de là pour éclabousser les différents peuples de l'Europe.

Cherchons, en lui appliquant les divers cycles astraux, quelle peut avoir été l'influence de cette révolution sur les événements du siècle qui vient de s'écouler, et quelle peut être encore sa répercussion dans l'avenir.

Les périodes astrales de 19 ans et de 37 ans, qui sont d'ailleurs peu importantes, comptées à partir de 1789 conduisent aux années 1808 et 1826 qui n'ont rien présenté de particulier.

Le cycle de 57 à 59 conduit à l'année 1848 :

de 1789 à 1848 différence : 59 ans.

Par conséquent, comme nous l'avons déjà fait remarquer précédemment, la révolution de 1848 a été due à la répétition des influences astrales de 1789, reproduites après une période de 59 ans.

Passons au cycle suivant, cycle de 117 ans environ (exactement 114 à 118 ans) ; comptons-le à partir de la première révolution :

1789 plus 117 ans amène à l'année 1906.

On voit donc que cette période de 117 ans, période dont l'influence est considérable, tendrait à ramener sur la France une révolution et un cataclysme dans les environs de 1906.

Cherchons à préciser quelque peu l'influence de ce cycle. Si l'on veut bien se rapporter à l'un de nos précédents articles, on y verra que cette période astrale paraît agir en général comme un cycle fermé, c'est-à-dire que la fin de cette période apporte la solution définitive des rivalités ou des difficultés que le début de la période avaient soulevées. On peut voir dans l'article en question avec quelle rigueur cela a été réalisé dans les deux cas historiques cités, celui des guerres puniques et celui de la guerre de cent ans.

On doit donc s'attendre à voir se réaliser vers 1906 la terminaison des difficultés sociales qui ont débuté en 1789.

On peut aller plus loin et essayer de préciser davantage. Nous avons montré dans les deux exemples indiqués qu'on peut décomposer l'influence de cette période astrale en deux parties : une première partie répondant plus spécialement au cycle lunisolaire de 114 ans et à laquelle correspond la reprise des hostilités ; et une seconde partie, répondant au cycle de 118 ans, plus directement influencé par Saturne et par Jupiter, et qui marque la fin définitive de la lutte.

Essayons de faire une décomposition analogue pour le cas qui nous occupe :

1789 plus 114 ans amène à l'année 1903
1789 » 118 » » 1907

Par conséquent, si le phénomène se développe d'une façon analogue à celle dont il s'est développé dans les deux exemples historiques cités, il doit commencer à se produire en 1903 et se terminer en 1907.

Telles sont les dates que l'on peut déduire des influences astrales en partant de la première révolution. Cherchons à présent quelle pourrait être l'influence de la seconde révolution. Appliquons-lui le cycle de 58 ans environ (exactement 57 à 59 ans).

1848 plus 58 ans amène à l'année 1906.

On voit donc que l'on retrouve juste, en raisonnant sur cette nouvelle influence, la même année 1906 que nous avons trouvée, en partant de la première révolution, comme valeur moyenne.

Si l'on cherche à décomposer l'influence de ce cycle comme nous l'avons fait pour le cycle précédent, on arrive aux résultats suivants :

1848 plus 57 ans amène à l'année 1905
1848 » 59 » » 1907

L'influence de la seconde révolution commencerait à se faire sentir en 1905 et se terminerait en 1907. On retrouve encore ici pour la valeur finale exactement la même date que nous avons calculée à partir de la première révolution.

Cherchons encore quelle pourrait être l'influence de la révolution de 1870. Appliquons-lui le cycle de 37 ans :

1870 plus 37 ans amène à l'année 1907.

On retombe encore ici sur cette même date de 1907 comme devant amener la répétition des influences astrales de 1870.

On peut voir que la concordance de tous ces calculs est extraordinaire, et l'on peut affirmer que nous approchons d'une date effrayante, sur laquelle va se concentrer l'influence des trois révolutions de 1789, de 1848 et de 1870, par la combinaison et la convergence des trois cycles astraux de 117 ans, de 58 ans et de 37 ans.

On dirait trois canons braqués sur un même point. Gare au moment où le bombardement commencera.

Pour résumer, si les phénomènes concordent avec la théorie astrale et avec les précédents historiques, ils doivent se dérouler de la manière suivante : en 1903 doivent commencer les premiers symptômes de la révolution ; les hostilités doivent s'accentuer graduellement pendant les années suivantes et surtout à partir de 1905 ; enfin en 1907 doit se produire l'événement qui terminera la lutte d'une façon définitive.

1907 est la date fatidique qui doit correspondre au bouleversement final.

II

Il faudrait chercher à présent quelle sera la nature de ce bouleversement. Sera-ce un retour de la France vers la sagesse, la religion, la morale et l'honnêteté? Sera-ce la culbute définitive dans les eaux de l'anarchie, du socialisme ou du communisme?

La solution de cette question est d'une tout autre nature que celle de la première question que nous avons traitée. On pourrait dire que la première est une prévision du premier ordre, tandis que celle-ci est une prévision du second ordre. Prenons un exemple pour fixer les idées : supposons le cas simple d'une bataille. Il est manifeste que les phénomènes de prévision relatifs à cette bataille sont de plusieurs ordres différents. On peut distinguer une prévision de premier ordre, à savoir qu'à telle date il se produira une bataille ; puis une prévision de deuxième ordre, à savoir qui est-ce qui la gagnera. C'est évidemment là une notion toute différente et bien moins caractérisée que la première, pouvant dépendre d'une foule de causes, et même, dans une mesure inconnue, du libre arbitre et de l'énergie des combattants. En algèbre on dirait que c'est une simple question de signe et que cela a peu d'importance ; seulement dans la réalité il n'en va pas de même qu'en algèbre, et les combattants trouvent que le plus intéressant est de savoir qui gagnera la bataille.

D'ailleurs, ce n'est pas là seulement un exemple figuré, c'est réellement une bataille dont il s'agit ici : c'est la bataille de la France qui veut vivre contre les éléments malsains qui cherchent à la détruire, c'est la bataille des honnêtes gens contre les canailles, c'est la rivalité d'Ormuzd et d'Ahriman, c'est la lutte sacrée du bien contre le mal.

Dans un prochain article nous chercherons à prévoir qui sera vainqueur dans cette lutte et qui gagnera cette bataille.

NÉBO

L'INFLUENCE DES NOMBRES

Naples, le 23 mai 1902.

A Monsieur GASTON MERY,
Directeur de « l'Echo du Merveilleux ».
Paris

MONSIEUR,

A propos des articles de M. Nébo, que vous publiez dans votre *Echo* et qui concernent l'influence des cycles astraux sur les événements historiques, je trouve très intéressant de vous transcrire ce que je viens de lire dans l'ouvrage de M. A. Desbarolles « Les Mystères de la Main » au chapitre : Nombres, et que le dit écrivain cite d'après un livre d'auteur inconnu, ayant pour titre : *Recherches sur les fonctions providentielles des dates et des noms dans les annales de tous les peuples*, livre complètement épuisé.

Dans ce volume donc, l'auteur prouve, par une foule d'exemples de tout genre, qu'il existe un rapport constant entre le nom des rois d'une dynastie et la somme des chiffres de la première et de la dernière date, ou de ces deux dates réunies. Comme, par exemple, pour les Mérovingiens, qui partent de Clodion en 427 et s'arrêtent à Childéric II en 670. En additionnant ensemble les chiffres 427 on trouve 13 ; en additionnant ensemble *l'un sous l'autre* les chiffres 670, on trouve 6 et 7 qui font 13, et l'on compte 13 rois de Clodion Ier à Childéric II, dernier des Mérovingiens.

Autre genre de combinaison : Valois XIII.

Premier Valois : Philippe	8 lettres	Ensemble
Dernier Valois : Henri...	5 lettres	13 lettres
	13	
Henri de Valois........	13 lettres	
5 2 6		

Mais l'auteur ne s'arrête pas à une combinaison unique, il manie les chiffres de toutes les manières, et obtient sans cesse les plus étonnants résultats.

« Ainsi la distance entre la naissance de Saint Louis et celle de Louis XVI est de 539 ans. En ajoutant ces 539 ans à chacun des évènements remarquables de la vie de Saint Louis, on trouve un événement remarquable *correspondant* dans la vie de Louis XVI.

I

Naissance de saint Louis : 23 avril..................	1215
Ajoutez..........................	539
Naissance de Louis XVI : 23 août..................	1754

II

Naissance d'Isabelle, sœur de saint Louis	1225
Ajoutez	539
Naissance d'Elisabeth, sœur de Louis XVI	1764

III

Mort de Louis VIII, père de saint Louis	1226
Ajoutez	539
Mort de Louis (dauphin), père de Louis XVI	1765

IV

Minorité de saint Louis, comme roi, commence en	1226
Ajoutez	539
Minorité de Louis XVI, comme dauphin	1765

V

Mariage de saint Louis (premières démarches)	1231
Ajoutez	539
Mariage de Louis XVI	1770

VI

Majorité et gouvernement personnel du saint roi	1235
Ajoutez	539
Avènement de Louis XVI	1774

VII

Saint Louis, victorieux, conclut une paix avec Henri III	1243
Ajoutez	539
Louis XVI, victorieux, arrête les préliminaires de la paix avec Georges III	1782

VIII

Un prince d'Orient annonce à saint Louis, par une ambassade, son désir de se faire chrétien	1249
Ajoutez	539
Un prince d'Orient envoie une ambassade à Louis XVI pour lui annoncer les mêmes dispositions	1788

IX

Captivité de saint Louis	1250
Ajoutez	539
Captivité de Louis XVI : 5 et 6 octobre	1789

X

Saint Louis, captif, est abandonné des siens	1250
Ajoutez	539
Louis XVI, captif, est abandonné des siens (les princes s'éloignent et l'émigration commence)	1789

XI

Naissance de Tristan au moment de la captivité de son père	1250
Ajoutez	539
Opposition. — Mort du premier dauphin dans l'année de la captivité de son père	1789

XII

Commencement des pastoureaux dont l'apostat *Jacob* était le chef	1250
Ajoutez	539
Commencement des jacobins en	1789

Nota. — Ce fut un prêtre apostat, *Jacob*, curé de *Saint-Louis*, à Versailles, qui, en 1789, mit lui-même son église à la disposition des *Pastoureaux du Tiers*, et provoqua la première profanation des choses saintes.

XIII

Mort d'Isabelle d'Angoulême	1250
Ajoutez	539
Opposition. — Naissance d'Isabelle d'Angoulême	1789

XIV

Mort de la reine *Blanche*, mère de saint Louis (année de la mort, 1252), nouvelle de la mort	1253
Ajoutez	539
Destruction du royaume des Lis, ou mort de la monarchie *Blanche*, qui était la reine des monarchies catholiques et la *mère* du roi martyr	1792

XV

Saint Louis veut quitter le monde pour se faire jacobin	1254
Ajoutez	539
Louis XVI quitte le monde et la vie, parce qu'il s'est livré aux jacobins	1793

XVI

Au retour de sa captivité, saint Louis visite la *Madeleine en Provence*	1254
Ajoutez	539
La captivité du roi martyr se termine, à sa mort, sur un échafaud, et à son inhumation dans le cimetière de la *Madeleine*, où l'ont conduit des Provençaux, dits Marseillais	1793

XVII

Canonisation de saint Louis sous Philippe IV	1297
Ajoutez	539
Mort du frère de Louis XVI (Charles X)	1836

On remarquera que le nombre 1297, année de la canonisation, reproduit entièrement 1792, année de la fin de la royauté de Louis XVI 1792

***

En additionnant par une combinaison pareille la date de l'avènement de Louis XVI au trône, arrivé en...	1774
et le nombre 19, produit de l'addition des chiffres de cette date, mis les uns au-dessus des autres......................................	19
on trouve la date de sa mort sur l'échafaud....	1793
Et en additionnant la date de la chute de Louis XVI	1789
et le nombre 25, produit par l'addition des chiffres de cette date..............................	25
on trouve celle de la Restauration..............	1814

Si vous croyez que ces recherches peuvent intéresser les lecteurs de *l'Echo du Merveilleux*, revue unique dans son genre, veuillez publier cette lettre.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Votre très dévoué,

ERNEST AMATI

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Les chercheurs de trésors au* XVIIIe *siècle.*

II

La vie de Marie Anne de la Ville, reconstituée avec tant de patiente sagacité par M. de Coynart (1), peut être considérée comme un tableau-type de la sorcellerie des chercheurs de trésors. On y retrouvera les diverses pratiques de sorcellerie usitées depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la Révolution.

Elle se disait fille d'un berger qui lui avait transmis les merveilleux secrets dont cette sorte de gens passaient encore pour dépositaires. En réalité elle était fille d'un petit avocat de Bordeaux, besogneux quoiqu'assez bien apparenté. Elle avait à peine dix-huit mois lorsqu'elle perdit sa mère. Son frère, qui devint « capitaine de vaisseau pour les marchands de vin de Bordeaux », dut quitter la maison de bonne heure. L'avocat était pris par son métier et ses affaires embarrassées. L'enfant grandit, livrée à elle-même et aux soins sans doute de quelque maritorne qui tenait le petit ménage du robin.

Elle paraît avoir été d'une intelligence terriblement précoce. A neuf ans, elle déroba à l'un de ses oncles *le Traité de philosophie occulte*, d'Agrippa, dont la lecture la passionnait. Elle y lut que « les noms des choses ont aussi leur pouvoir ; que l'art magique a sa langue, et cette langue ses vertus ; c'est une image des signatures. De là l'effet des invocations, évocations, adjurations, conjurations et autres formules ; que les nombres ont leur vertu, leur efficacité bien ou malfaisante, et qu'on enchaîne les démons et qu'on leur commande par des moyens empruntés du monde élémentaire, du monde céleste ou du monde intellectuel et divin. » Ainsi, l'on pouvait commander aux démons.

(1) Voir *Echo du Merveilleux* du 1er mai.

On pouvait aussi se mettre en rapport avec les anges, comme l'attestait un autre livre de la même bibliothèque, qui contenait « la nomenclature de tous les anges, avec les prières et les oraisons pour les appeler ». Un de ces anges, du nom de Jassemin, lui apparut même, sous la figure d'un bel enfant de sept ans, vêtu d'un habit blanc avec des brodequins, lequel s'approchant lui dit « Domine » et lui défendit de continuer la lecture qu'elle avait coutume de faire d'Agrippa. Sur ce point, Marie-Anne n'a jamais varié. Elle a avoué, dans les interrogatoires que lui fit fit subir M. d'Argenson, bien des mensonges et des supercheries ; mais au sujet de l'ange Jassemin, elle a toujours déclaré que son apparition était une « chose véritable ».

Ce fut certainement dans ces deux livres et dans ses lectures enfantines que Marie-Anne puisa le mince bagage d'occultisme qui lui permit de jouer plus tard tant de gens graves et même considérables ; et ce qu'il y eut en elle de sincérité, de folie mystique, peut-être de possession, date de ce temps. M. de Coynart croit devoir y joindre l'influence pernicieuse de Mme Guyon.

Marie-Anne avait été envoyée à Paris au couvent de la Visitation du faubourg Saint-Antoine, où Mme Guyon fut quelque temps enfermée. De plus, la grande-prêtresse du Quiétisme possédait une maison dans le faubourg Saint-Antoine, maison où la supérieure de la Visitation louait des chambres pour y loger des jeunes pensionnaires sous la surveillance de sœurs grises qui les servaient. Marie Anne fut du nombre et passa six mois dans cette maison, où la propriétaire venait certainement. Aucun fait précis ne fournit la preuve absolue que Mme Guyon ait endoctriné la petite future chercheuse de trésors, mais une foule de détails en apportent la probabilité. On sait que parmi les béates qui approchèrent Mme Guyon à Dijon quelques-unes se déclarèrent sorcières et prétendirent savoir ce qui se passait dans le conseil du prince d'Orange.

Comment Marie-Anne quitta-t-elle cette maison de Mme Guyon, sorte d'annexe du couvent, mais où la surveillance était forcément moins sévère ? On ne le sait. Elle avait alors dix-huit ans. Le quartier Saint-Antoine était fort gai. Chaque année, au premier lundi de

carême, toute la populace était en masque dans les rues pour finir le carême-prenant; le grand rendez-vous des masques était le faubourg Saint-Antoine, et la cour et la ville affluaient pour les voir; il y avait parfois cinq et six cents carosses qui ne faisaient que passer et repasser dans les rues les plus larges. De plus, les promenades du côté de Vincennes et de Saint-Mandé étaient fort à la mode, surtout pour les amoureux, et quand on gagnait ces parages, on traversait le faubourg Saint-Antoine. Il y avait donc grand va-et-vient de gens de toutes sortes.

Marie-Anne était fort jolie. Le comte de Broderodes, dans son récit rapporté par Reuneville, la dépeint ainsi : « Ils avaient avec eux une petite fille de seize à dix-sept ans ; c'était une brune fort jolie et fort éveillée qui s'appelait Marianne; elle était de Bordeaux ou des environs. » Et plus loin, après qu'elle eut été battue par l'Esprit dans la caverne : « Nous vîmes, sur le plus beau corps de femme qu'on pût voir, des meurtrissures terribles. » Quoi qu'il en soit des circonstances, elle échappa à la surveillance de la sœur grise ; on la retrouve, vers la fin de 1699 (elle avait dix-neuf ans) tout à fait indépendante, sortant seule, se laissant mener au cabaret, et liée avec une demoiselle, Divot plus connue sous le nom de la Jesu, qui recevait quantité de femmes, les jeunes galantes, les vieilles sorcières.

Cette Divot était la sœur d'un archer du lieutenant criminel de robe courte, lequel archer, homme d'une trentaine d'années, intelligent, actif, ambitieux, halluciné de chimère, de sorcellerie, avait groupé en bande des chercheurs de trésors. Les principaux personnages de cette bande dont Marie-Anne allait devenir la « prima donna » méritent d'être regardés. C'étaient le prieur Pinel, l'abbé Lefèvre, Mme Daligny, la femme Damour, la femme Mariette, la femme Saint-Amand, le berger Picot, l'africain Acmet et les surnommés l'Italien et le Chevalier.

Un détail singulièrement choquant, c'est, dans toutes les affaires de ce genre, la présence d'un ou de plusieurs prêtres. Mais M. de Coynart fait remarquer à ce propos que ce sont presque toujours les mêmes individus qui reparaissent, et que ces individus ne font point partie du clergé régulier. Presque tous sont des « commandataires », c'est-à-dire administrateurs souvent laïques de commandes, de bénéfices. Et ceux qui sont prêtres, prêtres libres, vagabonds, enfants perdus de l'ordre, gâtés par une vie mondaine, devaient être aisément débauchés par les sorciers. Car il fallait un prêtre ; l'intervention d une étole était nécessaire pour mettre les opérateurs à l'abri des coups souvent mortels des Esprits. L'emploi des hosties consacrées, l'office même de la messe étaient indispensables pour contraindre à l'obéissance les princes des Ténèbres.

Le prieur Pinel était commandataire de N.-D. de Noyon-sur-Seine ; c'était le plus gros personnage de la bande, jeune, agréable de sa personne, ayant quelque monde, des relations, et quelque fortune bien que toujours embarrassé dans ses affaires. Avec de savantes manœuvres, on le prit par l'espoir de trouver un trésor sans trop de pratiques criminelles ; et la jolie figure de Marie-Anne semble l'avoir ensuite retenu.

La femme Damour, épouse d'un écrivain public, faisait métier de « ravaudeuse de tuniques de soldats ». Initiée à l'occultisme par un fripier-joaillier de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, nommé Jemme, elle possédait un des livres de magie les plus recherchés, les *Clavicules de Salomon*, qu'elle tenait de Jeanne Lefèvre, sœur de l'abbé Lefèvre et épouse du sorcier Mariette, embastillé pour avoir voulu empoisonner Mgr le cardinal de Noailles.

La dame Saint-Amand était femme d'un drapier qui l'avait abandonnée Pour vivre, elle apprenait à lire aux petits enfants et allait chez la Jesu. Elle savait inspirer de l'amour aux hommes en piquant dans leur habit une aiguille préalablement enfilée avec accompagnement de paroles magiques. Mme Daligny, cliente aussi de la Jesu, était femme d'un officier.

Broderodes ne fit que traverser la bande. De bonne maison, brave, ce fut un aventurier tapageur et brouillon, incarcéré déjà pour alchimie. Ce fut Mme Daligny qui le présenta à l'abbé Pinel. Acmet était un bâtard, disait-on, de l'empereur du Maroc ; il avait été page du cardinal de Fustenberg L'Italien et le Chevalier étaient de simples bretteurs et escrocs.

Nous allons voir cette troupe curieuse à l'œuvre.

GEORGE MALET.

LE SUAIRE DE TURIN
et l'image du Christ

LETTRE DE M. G. DE FONTENAY

Paris, le 15 mai 1902.

Monsieur le Directeur,

Je suis étonné que parmi toutes les notes et observations publiées par la presse en général et par l'*Echo du Merveilleux* en particulier, à l'occasion de l'incident dit du Saint-Suaire de Turin, personne n'ait eu l'idée de vous adresser la suivante : c'est que, les opinions étant absolument libres sur l'authenticité ou la non authenticité de cette relique, il est tout à fait extraor-

dinaire que ce soient les catholiques les plus fervents, je pourrais dire les plus exaltés, qui en soutiennent l'authenticité jusqu'à reprocher presque aux autres leur incrédulité, comme une opinion sacrilège.

Or, il me paraît certain que la foi catholique aurait plus à perdre qu'à gagner à l'authenticité d'un suaire qui nous révèle un crucifiement si différent de celui que nous a dépeint la tradition. Et c'est, entre beaucoup d'autres, une des raisons qui devraient faire conclure que le crucifié du Suaire n'était point Jésus-Christ. — Quoi ! L'empreinte du Suaire nous montre *aux poignets* la perforation des clous, et depuis que des chrétiens peignent ou sculptent des crucifix, ils clouent la paume des mains ! Et depuis que le Christ apparaît à ses saints, à ses saintes, soit dans l'agonie de la croix, soit glorieux mais stigmatisé, c'est toujours à la paume des mains que se trouve la plaie saignante des clous ! Toutes ces apparitions n'étaient donc que subjectives, et visionnaires seulement tous ces saints et toutes ces saintes ? Car si le Christ leur était réellement apparu, par quelle subtilité nous expliquera-t-on qu'il ait fait saigner ses mains au lieu de ses poignets ?

Et Saint François d'Assise ? Et Louise Lateau ? Et tous les autres stigmatisés ? Pure auto-suggestion, alors ! Leurs plaies n'étaient point un don précieux de la grâce divine, et si leurs paumes étaient sanglantes, c'est tout simplement parce qu'ils se figuraient sanglantes aussi celles du divin Crucifié, objet de leur amour et de leur vénération ! Thèse périlleuse à soutenir ! Et l'Evangile ? Ne dit-il pas lui-même : *in manibus fixuram clavorum* (Saint Jean, xx, 25) et *vide manus meas* (Saint Jean, xx, 27) ? C'est bien de la main qu'il s'agit. Le mot est répété deux fois et il n'est pas question du poignet.

Quant à moi, jusqu'à plus ample informé, je me garderais bien de croire à l'authenticité du Suaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

G. DE FONTENAY.

LETTRE DE M. LE COMTE DE PLACE

Bourges

Monsieur,

Voici quelques détails confirmatifs de la photographie du Saint-Suaire, tirés des révélations de Catherine Emmerich, la Bienheureuse Marie d'Agréda, etc.

Lorsque Notre-Seigneur fut crucifié, on l'étendit sur la croix, où son corps, ses bras et ses jambes furent attachés avec des cordes. Sans cela le poids du corps eût été trop considérable pour la résistance des mains. La révélation dit même que deux autres clous, mais moins grands, furent enfoncés aux poignets. Il y aurait donc eu cinq clous.

On a prétendu à tort qu'il y avait deux clous pour les pieds ; cette erreur est venue sans doute de ce qu'historiquement, on trouvait plus de trois clous. Les pieds reposaient sur le suspadaneum, et le bois de la croix était entaillé pour faire place aux talons du Sauveur ; les pieds n'avaient donc pas besoin d'être aussi solidement maintenus que les bras.

Catherine dit que les clous quand on les prenait à la main dépassaient de chaque côté d'un pouce environ, soit 15 à 16 centimètres de longueur. Elle dit encore qu'enfoncés, ils ressortaient derrière la croix, et Marie d'Agréda dit qu'on retournait brusquement la croix, pour river les clous en dehors. Mais à la prière de la Vierge, Dieu permit que des anges soutinssent la croix pour que le visage du Sauveur ne fût pas écrasé, ce dont les bourreaux ivres ne s'aperçurent pas.

Lorsqu'ils voulurent fixer les pieds, comme ils avaient déjà fortement tiré sur les bras pour que les mains arrivassent aux trous préparés, par suite du retrait du corps, les pieds n'arrivaient plus. On les tira donc avec violence, comme pour les bras. « Alors, ils fixèrent avec une corde le pied gauche au-dessus du pied droit, et comme il ne reposait pas sur le pied droit assez parfaitement pour qu'il fût possible de les clouer ensemble, ils les fixèrent avec une pointe de fer aussi grosse que les clous des mains. Puis, prenant un clou plus long que les autres, ils l'enfoncèrent avec une barbarie sans égale dans le trou qu'ils avaient pratiqué à travers le pied gauche, le pied droit, et enfin dans la planchette de support ». C'est alors que de saintes femmes et Madeleine s'écrièrent : « Terre, pourquoi ne t'entr'ouvres-tu pas pour les dévorer ? Feu du ciel, pourquoi ne viens-tu pas les saisir ? » Il y a donc eu comme un sixième clou, celui qui fora les pieds ; il était en forme de T, tau ou croix de Saint-Antoine.

Lorsqu'on hissa la croix, ce fut au moyen de cordes attachées à des anneaux fixés aux bras de la croix qui avait la forme d'un Y grec, mais plusieurs se servant de leurs piques pour aider à élever la croix, firent au Seigneur des blessures profondes en divers endroits du corps et surtout sous les bras. La photographie du Saint-Suaire les reproduit peut-être. Il y a lieu, en tout cas, de vérifier à la loupe pour les clous des mains et des poignets.

Ces détails confirmeront sans doute l'étonnante photographie du Saint-Suaire ; ils intéresseront en tous cas vos lecteurs. Les livres de Catherine Emme-

rich et surtout ceux de Marie d'Agréda sont fort rares. C'est malheureux, car il n'y aurait pas de plus beau sermon sur la Passion à faire, que de les réciter avec feu.

P. Comte de Place.

LES FRONTIÈRES DE LA SCIENCE (1)

L'ETAT ACTUEL DE LA SCIENCE PSYCHIQUE

« Je ne saurais, écrivait Arago dans sa notice sur Bailly, approuver le mystère dont s'enveloppent les savants sérieux qui vont assister aujourd'hui à des expériences de somnambulisme. Le doute est une preuve de modestie et il a rarement nui au progrès des sciences. On n'en pourrait dire autant de l'incrédulité. Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. La réserve est surtout un devoir quand il s'agit de l'organisation animale. »

Malgré ces sages paroles d'un homme de génie, la plupart des savants « qui se confinent dans leurs vitrines », persistent à montrer, pour tout ce qui se rapporte de près ou de loin aux phénomènes psychiques, une dédaigneuse hostilité dont on jugera par les lignes suivantes relevées dans *Le Temps* du 12 août 1893, à propos de la suggestion mentale, et signées par M. Pouchet, professeur au Muséum de Paris.

« Démontrer qu'un cerveau, par une sorte de gravitation, agit à distance sur un autre cerveau comme l'aimant sur l'aimant, le soleil sur les planètes, la terre sur le corps qui tombe ! Arriver à la découverte d'une influence, d'une vibration nerveuse se propageant sans conducteur matériel !... Le prodige, c'est que tous ceux qui croient, peu ou prou, à quelque chose de la sorte ne semblent même pas, les ignorants ! se douter de l'importance, de l'intérêt, de la nouveauté qu'il y aurait là-dedans et de la révolution que ce serait pour le monde social de demain. Mais trouvez donc cela, bonnes gens ; montreznous donc cela, et votre nom ira plus haut que celui de Newton dans l'immortalité, et je vous réponds que les Berthelot et les Pasteur vous tireront leur chapeau bien bas ! »

(1) Extrait des bonnes feuilles du nouvel ouvrage du colonel Albert de Rochas « Les Frontières de la Science » mis en vente aujourd'hui même à la librairie des Sciences psychologiques, 42, rue Saint-Jacques).

Certes, nous n'en demandons pas tant, mais nous nous rendons parfaitement compte de l'importance de nos recherches ; aussi nous consolons-nous aisément des attaques de M. Pouchet, d'abord parce que nous sommes sûrs des faits et ensuite parce que nous voyons des hommes comme M. Lodge et M. Ochorowicz, classés avec nous parmi les « naïfs ignorants », étudier la question et essayer de la ramener à un problème physico-physiologique.

Il ne faut pas trop s'étonner que des gens qui ont passé toute leur jeunesse à apprendre des théories établies par leurs prédécesseurs et qui, arrivés à l'âge mûr, sont payés pour les enseigner à leur tour, n'acceptent qu'avec répugnance des nouveautés les forçant à refaire péniblement leur éducation. Il en a été de même à toutes les époques ; aussi, mon regretté ami, Eugène Nus, avait-il dédié son livre, Choses de l'autre monde :

« Aux mânes des savants brevetés, patentés, palmés,
décorés et enterrés, qui ont repoussé
La Rotation de la terre,
Les Météorites,
Le Galvanisme,
La Circulation du sang,
La Vaccine,
L'Ondulation de la lumière,
Le Paratonnerre,
Le Daguerréotype,
La Vapeur,
L'Hélice,
Les Paquebots,
Les Chemins de fer,
L'Éclairage au gaz,
L'Homœopathie,
Le Magnétisme,
et le reste.
A ceux, vivants et à naître, qui font de même dans
le présent et feront de même dans l'avenir ».

Ces savants ont du reste leur utilité : passés à l'état de bornes, ils jalonnent la route du progrès.

S'il fallait n'admettre les faits que lorsqu'ils concordent avec les théories officielles, on rejetterait presque toutes les découvertes accomplies de nos jours dans le domaine de l'électricité.

« Dans la plupart des sciences, disait en 1890 M. Hopkinson (1), plus nous connaissons de faits, plus nous saisissons la continuité du lieu qui nous

(1) Discours prononcé, le 9 janvier 1890, à l'Institution des ingénieurs électriciens d'Angleterre, par M. Hopkinson, président annuel.

fait reconnaître le même phénomène sous diverses formes. Il n'en est point de même pour le magnétisme : plus nous connaissons de faits, plus ils offrent de particularités exceptionnelles, et moindres semblent devenir les chances de les rattacher à un lien quelconque. »

L'électricité atmosphérique nous offre constamment des phénomènes dont nous n'avons pas la clef et qui se rapprochent tellement de ceux qu'on observe dans les manifestations de la force psychique qu'on est en droit de se demander s'ils ne dérivent pas souvent de la même cause.

On hausse volontiers les épaules quand on parle de ces globes de feu plus ou moins gros qui se produisent en présence des médiums et qui semblent parfois guidés par une force intelligente. Il y a cependant des phénomènes tout à fait analogues et aussi inexplicables qui se trouvent relatés dans les ouvrages classiques (1) ; je vais en citer seulement quelques-uns.

Le premier s'est passé près de Ginepreto, non loin de Pavie, le 29 août 1791, pendant un violent orage avec éclairs et tonnerres. Il est raconté dans une lettre de l'abbé Spallanzani au père Barletti (*Opusc.* Tome XIV, page 296).

A cent cinquante pas d'une ferme paissait un troupeau d'oies : une jeune fille de douze ans et une autre plus jeune accoururent de la ferme pour faire rentrer les oies. Dans ce même pré se trouvait un jeune garçon de neuf à dix ans et un homme qui avait dépassé la cinquantaine. Tout à coup apparut sur le pré, à trois ou quatre pieds de la jeune fille, un globe de feu de la grosseur des deux poings qui, glissant sur le sol, courut rapidement sous ses pieds nus, s'insinua sous ses vêtements, sortit vers le milieu de son corsage tout en gardant la forme globulaire et s'élança dans l'air avec bruit. Au moment où le globe de feu pénétra sous les jupons de la jeune fille, ils s'élargirent comme un parapluie qu'on ouvre. Ces détails furent donnés, non par la patiente qui tomba instantanément à terre, mais par le petit garçon et l'homme mentionnés ; interrogés séparément, ils rapportèrent le fait identiquement de la même manière. « J'avais beau leur demander, dit Spallanzani, si, dans le moment, ils avaient vu une flamme, une lumière vive descendre, tomber des nues et se précipiter sur la jeune fille, ils me répondaient constamment non, mais qu'ils avaient vu un globe de feu aller de bas en haut et non pas de haut en bas ». On trouva sur le corps de la jeune fille, qui d'ailleurs reprit bientôt connaissance, une érosion superficielle s'étendant du genou droit jusqu'au milieu de la poitrine entre les seins : la chemise avait été mise en pièces dans toute la partie correspondante et les traces de brûlures qu'elle présentait disparurent à la lessive. On remarqua un trou de deux lignes de diamètre qui traversait de part en part la partie des vêtements que les femmes de ce pays-là portent sur la poitrine. Le docteur Dagno, médecin du pays, ayant visité la blessée peu d'heures après l'accident, trouva, outre l'érosion déjà signalée, plusieurs stries superficielles, serpentantes et noirâtres, traces des divisions du rameau principal de la foudre. Le pré, à l'endroit même de l'accident, n'a présenté aucune altération, aucune trace du météore.

(1) Parmi ces ouvrages, je citerai en premier lieu une notice de 404 pages d'Arago qui se trouve au tome Ier de ses œuvres posthumes sous le titre *Le Tonnerre* et deux volumes du Dr Sestier intitulés : *De la foudre, de ses formes et de ses effets*, 1866. On pourra consulter aussi la *Notice sur le tonnerre et les éclairs*, par le comte du Moncel, 1857.

M. Babinet a communiqué à l'Académie des sciences, le 5 juillet 1852, le second cas dans la note suivante (1) :

« L'objet de cette note est de mettre sous les yeux de l'Académie un des cas de foudre globulaire que l'Académie m'avait chargé de constater il y a quelques années (le 2 juin 1852) et qui avait frappé, non en arrivant mais en se retirant pour ainsi dire, une maison située rue Saint-Jacques, dans le voisinage du Val-de-Grâce. Voici, en peu de mots, le récit de l'ouvrier dans la chambre duquel le tonnerre en boule descendit pour remonter ensuite.

« Après un assez fort coup de tonnerre, mais non immédiatement après, cet ouvrier, dont la profession est celle de tailleur, étant assis à côté de sa table et finissant de prendre son repas, vit tout à coup le châssis garni de papier qui fermait la cheminée s'abattre comme renversé par un coup de vent assez modéré, et un globe de feu, gros comme la tête d'un enfant, sortir tout doucement de la cheminée et se promener lentement par la chambre, à peu de distance des briques du pavé. L'aspect du globe de feu était, encore suivant l'ouvrier tailleur, celui d'un jeune chat de grosseur moyenne pelotonné sur lui-même et se mouvant sans être porté sur ses pattes. Le globe de feu était plutôt brillant et lumineux qu'il ne semblait chaud et enflammé et l'ouvrier n'eut aucune sensation de chaleur. Ce globe s'approcha de ses pieds comme un jeune chat qui veut jouer et se frotter aux jambes suivant l'habitude de ces animaux ; mais l'ouvrier écarta les pieds, et par plusieurs mouvements de précaution, mais tous exécutés, suivant lui, très doucement, il évita le contact du météore.

(1) *Comptes-rendus*, t. XXXV, p. 5.

Celui-ci paraît être resté plusieurs secondes autour des pieds de l'ouvrier assis qui l'examinait attentivement, penché en avant et au dessus. Après avoir essayé quelques excursions en divers sens, sans cependant quitter le milieu de la chambre, le globe de feu s'éleva verticalement à la hauteur de la tête de l'ouvrier, qui, pour éviter d'être touché au visage, et en même temps pour suivre des yeux le météore, se redressa en se renversant en arrière sur sa chaise. Arrivé à la hauteur d'environ un mètre au-dessus du pavé, le globe de feu s'allongea un peu et se dirigea obliquement vers un trou percé dans la cheminée, environ à un mètre au-dessus de la tablette supérieure de cette cheminée.

« Ce trou avait été fait pour laisser passer le tuyau d'un poêle qui, pendant l'hiver, avait servi à l'ouvrier. Mais, suivant l'expression de ce dernier, le tonnerre ne pouvait pas le voir, car il était fermé par du papier qui avait été collé dessus. La globe de feu alla droit à ce trou, en décolla le papier sans l'endommager et remonta dans la cheminée ; alors, suivant le dire du témoin, après avoir pris le temps de remonter le long de la cheminée « du train dont il allait », c'est-à-dire assez lentement, le globe, arrivé au haut de la cheminée qui était au moins à 20 mètres du sol de la cour, produisit une explosion épouvantable qui détruisit une partie du faîte de la cheminée et en projeta les débris dans la cour ; les toitures de plusieurs petites constructions furent enfoncées, mais il n'y eut heureusement aucun accident. Le logement du tailleur était au troisième étage, et n'était pas à la moitié de la hauteur de la maison ; les étages supérieurs ne furent pas visités par la foudre et les mouvements du globe lumineux furent toujours lents et saccadés. Son éclat n'était pas éblouissant et il ne répandait aucune chaleur sensible. Ce globe ne paraît pas avoir eu la tendance à suivre les corps conducteurs et à céder aux courants d'air ».

Le *Cosmos*, du 30 octobre 1897, cite un cas tout à fait analogue. Mme de B..., se trouvant dans le Bourbonnais, à la campagne, dans un salon au rez-de-chaussée dont la porte était ouverte, vit, au milieu d'un orage, une boule de feu entrer par cette porte, se promener lentement sur le plancher, s'approcher et tourner autour d'elle « comme un chat qui se frotte contre son maître », selon ses propres expressions, puis se diriger vers une cheminée par laquelle il disparut. Ceci en plein jour (1).

Est-il plus difficile d'admettre les raps et les mouvements des tables que la danse de l'assiette dont M. André a rendu compte à l'Académie des sciences dans la séance du 2 novembre 1885 ?

Le samedi 13 juin 1885, vers huit heures du soir, il était à table, dans une chambre attenante à la tour d'un phare, dans la partie nord-ouest de cette tour ; tout à coup il vit une bande brumeuse, d'environ 2 mètres de large, se détacher de l'arête supérieure de la muraille à laquelle il faisait face, et obscurcir soudainement cette dernière, en même temps que sous la table, à ses pieds, se produisit un bruit sec, sans écho ni durée et d'une violence extrême. La sonorité a été celle qu'aurait produite le choc formidable, de bas en haut, d'un corps dur contre la paroi inférieure tout entière de la table, laquelle, à sa grande surprise, n'a pas bougé, non plus que les divers objets qui la garnissaient.

Après cette détonation, son assiette pivotait et exécutait sur la table plusieurs mouvements de rotation, sans aucun bruit de frottement, ce qui prouve qu'à ce moment l'assiette avait quitté la table sans toutefois s'en éloigner sensiblement. L'assiette et la table restèrent intactes.

Ces phénomènes, dont on a vainement essayé de donner une théorie, se produisent quelquefois dans une atmosphère complètement sereine sans faire aucun bruit.

Jamin, dans son cours de physique professé à l'Ecole polytechnique (t. I, p. 465), raconte le cas d'une dame qui, pendant un temps orageux, étend la main pour fermer une fenêtre. « La foudre part et le bracelet que porte la dame disparaît si complètement qu'on n'en trouve plus aucun vestige ». C'est un bel exemple de dématérialisation.

La lévitation du corps humain n'est pas plus inexplicable que le transport par l'électricité de lourdes masses (1) et même de corps humains vivants qui n'en

(1) Voici encore un cas du même genre, quoique moins frappant.

A Péra, en octobre 1885, M. Mavrocordato s'était réfugié, pendant un violent orage, dans une maison occupée par une famille qui était encore à table. Brusquement apparut dans la pièce un globe de feu, gros environ comme une orange ; il était entré par la fenêtre entr'ouverte. Le globe vint frôler le bec de gaz ; puis, se dirigeant vers la table, il passa entre deux convives, tourna autour d'une lampe centrale, fit entendre un bruit analogue à un coup de pistolet, reprit le chemin de la rue et, une fois hors de la pièce, éclata avec un fracas épouvantable.

(1) Le 6 août 1899, à 2 heures de l'après-midi, une explosion épouvantable se fit entendre dans la maison de M. Chadwick, propriétaire des environs de Manchester. Le mur extérieur d'un petit bâtiment en briques qui avait 0,30 d'épaisseur, 3 m. 30 de hauteur, et de 0,30 de fonda-

éprouvent souvent aucun dommage. M. Monteil, secrétaire de la commission archéologique du Morbihan, cite (1) parmi les effets d'un coup de foudre qui s'est produit à Vannes, le 5 décembre 1876, à dix heures et demie du soir, la dislocation d'une muraille, la projection au loin de pièces de bois et enfin *le transport d'une malade infirme, de son lit sur le parquet de sa chambre à une distance de 4 mètres, bien que cette chambre se trouvât à près de 300 mètres du lieu où la foudre avait directement exercé son influence.*

Daguin (2) parle même de personnes transportées à 20 ou 30 mètres.

On a observé fréquemment le déshabillement complet de gens foudroyés et le transport à une assez grande distance de leurs vêtements; l'épilation de leur corps entier, l'arrachement de la langue ou des membres (3).

Dans une foule, il arrive que la foudre va chercher certains individus en ne produisant rien sur ceux qui sont auprès (4). Les femmes paraissent jouir d'une immunité particulière (5), de même que certains arbres (6).

Il y a des gens qui ont recouvré l'usage de leurs membres paralysés après avoir été frappés par la foudre; d'autres, au contraire, ont contracté des paralysies persistantes. On en a vu qui restaient pour ainsi dire figés dans l'attitude où ils avaient été tués (7).

Les phénomènes de projections de signes ou d'écriture qui se rencontrent assez souvent dans les séances psychiques, et dont j'ai été témoin moi-même avec Eusapia Paladino, n'ont-ils point une ressemblance frappante avec la production, sur le corps de certaines personnes foudroyées, de l'image des objets environnants?

L'électricité animale n'est-elle point aussi sur les confins de la physique classique? Que dire des plantes lumineuses, des plantes qui digèrent, qui marchent, qui agissent sur la boussole? (1).

Ce sont là des choses bien plus difficiles à expliquer que la vue de nos somnambules à travers les corps opaques et les transmissions de pensée. Les rayons X et la télégraphie sans fil sembleraient devoir sur ces points désarmer les incrédules; il n'en est rien cependant et cela tient à ce que la plupart des esprits qui ont été pétris par les doctrines matérialistes de la science officielle du milieu de ce siècle ne se contentent pas, comme leurs prédécesseurs, de nier certains faits parce qu'ils renversent leurs théories (2); ils semblent pris d'une sorte de terreur devant tout ce qui tend à prouver qu'il y a dans l'homme un élément spirituel destiné à survivre au corps.

C'est cependant à cette affirmation qu'ont abouti,

---

tion, fut déraciné et transporté sur le sol sans cesser d'être vertical. Lorsqu'on examina ce qui s'était passé, on trouva qu'une extrémité du bâtiment avait marché de 2 m. 70 et l'autre, autour de laquelle la masse avait tourné pendant le glissement, ne s'était déplacée que de 1 m. 20 La masse ainsi élevée pouvait peser 26.000 kilogrammes (W. de Fonville, *Eclairs et tonnerre*).

(1) Figuier. *Année scientifique*, 1877.

(2) *Physique*. Tome III, p. 220.

(3) *Annales d'hygiène*, 1885. Mémoire de M. Boudin.

(4) De même on a vu des pièces de monnaie, des lames d'épée présenter des traces de fusion, tandis que la bourse ou le fourreau qui les entouraient n'avaient pas été brûlés par leur contact. (Daguin, *Physique*, III, 218).

(5) D'après le Dr Sestier (*La Foudre*, II, 307), sur 206 personnes frappées, il y a 169 hommes et 37 femmes.

(6) En 1896, M. Karl Müller a déduit d'une statistique s'étendant sur onze années dans le territoire forestier de Lippe Detmold, que la foudre a frappé : 56 chênes, 20 sapins, 3 ou 4 pins et pas un seul hêtre, bien que les 7/10 des arbres appartinssent à cette dernière espèce.

(7) Dr Bottey. *Le Magnétisme animal*, p. 30.

---

(1) *La Nature* du 18 juin 1898 rapporte des observations de M. Pierre Weiss, professeur à Rennes, qui contrediraient toutes nos théories sur le magnétisme.

D'après ce savant, si l'on approche un aimant d'un cristal de pyrrothine ou pyrite magnétique, *l'attraction est nulle dans une direction, tandis qu'elle existe dans toutes les autres.*

(2) Il y a juste cent ans, un physicien célèbre, Baumé, membre de l'Académie des sciences et inventeur de l'aéromètre qui porte encore son nom, écrivait à propos des découvertes de Lavoisier :

« Les éléments ou principes primitifs des corps, établis par Empédocle, Aristote et par beaucoup de philosophes de la Grèce aussi anciens, ont été reconnus et confirmés par les physiciens de tous les siècles et de toutes les nations. Il n'était pas trop présumable que les quatre éléments, regardés comme tels depuis plus de deux mille ans, seraient mis, de nos jours, au nombre des substances composées, et qu'on donnerait avec la plus grande confiance, comme certains, des procédés pour décomposer l'eau et l'air, et *des raisonnements absurdes, pour ne rien dire de plus*, pour nier l'existence du feu et de la terre. Les propriétés élémentaires reconnues aux quatre substances ci-dessus nommées *tiennent à toutes les connaissances physiques et chimiques acquises jusqu'à présent;* ces mêmes propriétés ont servi de bases à une infinité de découvertes et de théories plus lumineuses les unes que les autres, auxquelles il faudrait ôter aujourd'hui toute croyance *si le feu, l'air, l'eau et la terre étaient reconnus pour n'être plus des éléments.* »

En 1813, le Dr Castel disait à l'Académie de médecine, à la suite de la lecture d'un rapport fait par une commission de cette société sur le magnétisme animal : « Si la plupart des faits énoncés étaient réels, ils détruiraient la moitié des connaissances acquises en physique. Il faut donc bien se garder de les propager en imprimant le rapport. »

dans les pays les plus divers, à toutes les époques, les hommes les plus distingués par leur intelligence, et j'ajouterai par leur caractère puisqu'ils n'ont pas craint de proclamer leur croyance, malgré les railleries et souvent les persécutions.

Après de vaines excursions dans des directions diverses, on a été ramené par les faits à cette conception du corps fluidique qui est vieille comme le monde ; je vous demanderai la permission de l'exposer telle qu'elle s'est imposée à nous à la suite d'expériences récentes faites par des personnes que vous connaissez tous.

Je partirai de ce *postulatum* qu'il y a, dans l'homme vivant, un Corps et un Esprit.

« C'est un fait d'observation vulgaire, dit M. Boirac (1), que chacun de nous s'apparaît à lui-même sous un double aspect. D'un côté, si je me regarde du dehors, je vois en moi une masse matérielle, étendue, mobile et pesante, un objet pareil à ceux qui m'entourent, composé des mêmes éléments, soumis aux mêmes lois physiques et chimiques ; et, d'un autre côté, si je me regarde pour ainsi dire au dedans, je vois un être qui pense et qui sent, un sujet qui se connaît lui-même en connaissant tout le reste, sorte de centre invisible, immatériel, autour duquel se déploie la perspective sans fin de l'univers, dans l'espace et dans le temps, spectateur et juge de toutes choses, lesquelles n'existent, du moins pour lui, qu'autant qu'il se les rapporte à lui-même. »

L'Esprit, nous ne pouvons nous le représenter ; tout ce que nous en savons, c'est que de lui procèdent les phénomènes de la volonté, de la pensée et du sentiment.

Quant au Corps, il est inutile de le définir, mais nous y distinguerons deux choses : la matière brute (os, chair, sang, etc.), et un agent invisible qui transmet à l'esprit les sensations de la chair et aux nerfs les ordres de l'esprit.

Lié intimement à l'organisme qui le secrète pendant la vie, cet agent s'arrête, chez le plus grand nombre, à la surface de la peau et s'échappe seulement, en effluves plus ou moins intenses selon l'individu, par les organes des sens et les parties très saillantes du corps, comme les extrémités des doigts. — C'est du moins ce qu'affirment voir quelques personnes ayant acquis par certains procédés une hyperesthésie visuelle momentanée, et ce qu'admettaient les anciens magnétiseurs — Il peut cependant se déplacer dans le corps sous l'influence de la volonté, puisque l'*attention* augmente notre sensibilité sur certains points, pendant que les autres deviennent plus ou moins insensibles : on ne *voit*, on *n'entend*, on ne *sent* bien que quand on *regarde*, qu'on *écoute*, qu'on *flaire* ou qu'on *déguste*.

Chez certaines personnes qu'on appelle des *sujets*, l'adhérence du fluide nerveux avec l'organisme charnel est faible, de telle sorte qu'on peut le déplacer avec une facilité extrême et produire ainsi les phénomènes connus d'hyperesthésie et d'insensibilité complète dus soit à l auto-suggestion, c'est-à-dire à l'action de l'esprit du sujet lui-même sur son propre fluide, soit à la suggestion d'une personne étrangère dont l'esprit a pris contact avec le fluide du sujet.

Quelques sujets, encore plus sensibles, peuvent projeter leur fluide nerveux, dans certaines conditions, hors de la peau, et produire ainsi le phénomène que j'ai étudié sous le nom d'*extériorisation de la sensibilité*. On conçoit sans peine qu'une action mécanique exercée sur ces effluves, *hors du corps*, puisse se propager grâce à eux et remonter ainsi jusqu'au cerveau.

L'extériorisation de la motricité est plus difficile à comprendre et je ne puis, pour essayer de l'expliquer, que recourir à une comparaison.

Supposons que, d'une manière quelconque, nous empêchions l'agent nerveux d'arriver à notre main : celle-ci deviendra un cadavre, une matière aussi inerte qu'un morceau de bois, et elle ne rentrera sous la dépendance de notre volonté que lorsqu'on aura rendu à cette matière inerte la proportion exacte de fluide qu'il faut pour l'animer. Admettons maintenant qu'une personne puisse projeter ce même fluide sur un morceau de bois en quantité suffisante pour l'en imbiber dans la même proportion ; il ne sera point absurde de croire que, par un mécanisme aussi inconnu que celui des attractions et des répulsions électriques, ce morceau de bois se comportera comme un prolongement du corps de cette personne.

Ainsi s'expliqueraient aussi les mouvements de tables placées sous les doigts de ceux qu'on appelle des *médiums*, et en général tous les mouvements *au contact* produits sur des objets légers par beaucoup de sensitifs, sans effort musculaire appréciable. Ces mouvements ont été minutieusement étudiés par le baron de Reichenbach ; il les a décrits dans cinq conférences faites en 1856 devant l'Académie I. et R. des sciences de Vienne (1).

On comprend même la production de mouvements nécessitant une force supérieure à celle du médium par le fait de la chaîne humaine qui met à la disposition de celui-ci une partie de la force des assistants.

(1) Leçon d'ouverture du cours de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon, 1897.

(1) J'en ai publié la traduction dans *Les Effluves odiques*. — Paris, Flammarion.

Mais une hypothèse aussi simpliste ne rend pas compte de tous les phénomènes et on est amené à la compléter ainsi qu'il suit :

L'agent nerveux se répand le long des nerfs sensitifs et moteurs dans toutes les parties du corps. On peut donc dire qu'il présente dans son ensemble la même force que le corps, puisqu'il occupe la même portion de l'espace, et l'appeler la *double fluidique* de l'homme, sans sortir du domaine de la science positive.

De nombreuses expériences, qui malheureusement n'ont eu en général pour garant que le témoignage des sujets, semblent établir que ce double peut se reformer en dehors du corps, à la suite d'une extériorisation suffisante de l'influx nerveux, comme un cristal se reforme dans une solution, quand celle-ci est suffisamment concentrée.

Le double ainsi extériorisé continue à être sous la dépendance de l'esprit et lui obéit même avec d'autant plus de facilité qu'il est maintenant moins gêné par son adhérence avec la chair, de telle sorte que le sujet peut le mouvoir et en accumuler la matière sur telle ou telle de ses parties de manière à rendre cette partie perceptible au sens du vulgaire.

C'est ainsi qu'Eusapia formerait les mains qui sont vues et senties par les spectateurs.

D'autres expériences, moins nombreuses et que, par suite, on ne doit accepter qu'avec plus de réserves encore, tendent à prouver que la matière fluidique extériorisée peut se modeler sous l'influence d'une volonté assez puissante, comme la terre glaise se modèle sous la main du sculpteur (1).

On peut supposer qu'Eusapia, à la suite de ses passages à travers divers milieux spirites, a conçu dans son imagination un John King, avec une figure bien déterminée, et que non seulement elle en prend la personnalité dans son langage, mais qu'elle parvient à en donner les formes à son propre corps fluidique, quand elle nous fait sentir de grosses mains et qu'elle produit à distance, sur la terre glaise, des impressions de tête d'homme.

Mais si rien ne nous a prouvé que John existait réellement, rien ne nous a prouvé non plus qu'il n'existait pas.

Nous ne sommes du reste point, mes collaborateurs et moi, les seuls qui aient étudié la question ; il y a d'autres personnes que je connais parfaitement en qui j'ai la plus grande confiance, et qui rapportent des faits ne pouvant s'expliquer qu'à l'aide de la *possession temporaire* du corps fluidique extériorisé, par une entité intelligente d'origine inconnue. Telles sont les matérialisations de *corps humains entiers* observées par M. Crookes avec miss Florence Cook, par M. James Tissot avec Eglington et par M. Aksakof avec mistress d'Espérance.

Eh bien ! ces phénomènes extraordinaires, dont le simple énoncé exaspère les gens qui se croient savants parce qu'ils ont plus ou moins scruté quelques rameaux de l'arbre de la science, ne nous paraissent qu'un simple *prolongement* de ceux que nous avons constatés par nous-mêmes et dont il est aujourd'hui impossible de douter.

Nous obtenons, en effet, un premier degré de dégagement du corps fluidique dans l'extériorisation de la sensibilité sous forme de couches concentriques au corps du sujet : la matérialité des effluves est démontrée par ce fait, qu'ils se dissolvent dans certaines substances, telles que l'eau et la graisse ; mais, comme les odeurs, la diminution du poids du corps qui émet est, dans ce cas, trop faible pour pouvoir être appréciée par nos instruments.

Le deuxième degré est donné par la coagulation de ces effluves en un double qui sent mais qui n'est pas encore visible pour les yeux ordinaires.

Au troisième degré, il y a comme un transport galvanoplastique de la matière du corps physique du médium, matière qui part de ce corps physique pour aller occuper une place semblable sur le double fluidique. On a constaté, *un grand nombre de fois*, avec la balance, que le médium perdait alors une partie de son poids et que ce poids se retrouvait dans le corps matérialisé.

Le cas le plus singulier, resté jusqu'ici unique, est celui de mistress d'Espérance chez qui ce transport s'est fait avec une telle intensité qu'une partie de son propre corps était devenu invisible. Il ne restait, à sa place, que le corps fluidique dont le double est seulement une émanation ; les spectateurs pouvaient le traverser avec la main, mais elle le sentait. Ce phénomène, poussé à sa dernière limite, amènerait la disparition complète du corps du médium et son apparition dans un autre lieu, comme on le rapporte dans la vie des saints. Ce serait le quatrième degré.

Dans les matérialisations du corps complet, ce corps est presque toujours animé par une intelligence différente de celle du médium. Quelle est la nature de ces intelligences ? A quel degré de la matérialisation peuvent-elles intervenir pour diriger la matière psychique extériorisée ? Ce sont là des questions du

(1) Cette action de la Force-Volonté sur la matière des corps fluidiques explique les suggestions d'images et de pensées.

plus haut intérêt qui ne sont point encore résolues, du moins pour la plupart d'entre nous.

Ce que nous venons de dire suffit à montrer que l'étude des phénomènes psychiques relève de trois sciences distinctes.

C'est à la *physique* qu'incombe la tâche de définir la nature de la force psychique par les actions mutuelles qui peuvent s'exercer entre elle et les autres forces brutes de la nature : son, chaleur, lumière, électricité.

La *physiologie* aura à examiner les actions et les réactions de cette même force sur les corps vivants.

Enfin nous entrerons dans le domaine du *spiritisme*, quand il s'agira de déterminer comment la force psychique peut être mise en jeu par des intelligences appartenant à des entités invisibles.

Mais nous savons que tous les phénomènes de la nature se relient entre eux par des transitions insensibles : *Natura non facit saltus.* Nous trouverons donc, entre ces trois grandes provinces, des frontières mal définies où les causes seront complexes. C'est là une des plus grandes difficultés de ce genre de recherches : mais elle ne doit point nous arrêter. Car, comme le dit M. Lodge :

« La barrière qui sépare les deux mondes (spirituel et matériel) peut tomber graduellement comme beaucoup d'autres barrières et nous arriverons à une perception plus élevée de l'unité de la nature. Les choses possibles dans l'univers sont aussi infinies que son étendue. Ce que nous savons n'est rien, comparé à ce qu'il nous reste à savoir. *Si nous nous contentons du demi-terrain conquis actuellement, nous trahissons les droits les plus élevés de la science.* »

COLONEL A. DE ROCHAS.

LE SORCIER DU GUINDI

Nous avons publié, dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er avril dernier, une intéressante communication de M. le vicomte F. de ... qui nous signalait les faits bizarres qui se passaient dans une ferme voisine du petit village de Plougrescant.

Les objets de toute nature dansaient, paraît-il, des sarabandes effrénées sans se briser jamais, au grand et légitime effroi des témoins de ces scènes. Une pierre de 100 kilos fut lancée dans la rivière comme un simple caillou. Enfin il n'était pas jusqu'à des animaux qui, au dire de notre correspondant, se ressentaient de cette hantise. Un énorme crapaud se jouait des fers rouges et un chat effrayant refusait, malgré tous les efforts, de quitter la maison hantée.

Nous recevons aujourd'hui sur cette étrange affaire quelques renseignements complémentaires.

Les faits étranges ont tendance à devenir moins fréquents, par suite de l'arrivée de la fille aînée de la fermière, mariée à Brest. Pendant ses sorties seulement, les vases, les balais, etc., recommencent, paraît-il, leur danse infernale et sautent par les fenêtres, toujours sans se briser. Dès qu'elle apparaît, tout rentre dans le calme.

Le chat et le crapaud sont toujours là ; le premier miaulant comme s'il n'avait pas mangé depuis six mois et le second, toujours dans son trou, dans un calme qui montre assez qu'il n'a pas envie de déloger.

La jeune femme n'essaie pas de les chasser et en a même fait ses favoris, à ce qu'on nous dit.

Si d'autres faits parvenaient à notre connaissance, nous les ferions connaître à nos lecteurs.

ÇA ET LA

Changement d'adresse

Mme Lay-Fonvielle, la voyante dont nous avons tant de fois enregistré les remarquables prédictions, nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'elle quitte la place Saint-Georges pour aller s'installer 26, avenue d'Eylau.

La catastrophe de la Martinique

M. Francis Mury, dans la *Revue Bleue* :

Il existe à la Martinique une légende bien connue de tous les Français qui ont séjourné dans cette colonie. D'après elle, le volcan de la montagne Pelée devait se réveiller un jour et engloutir tous les habitants de l'île.

Je me souviens encore des circonstances dans lesquelles cette légende me fut contée.

J'avais fait, avec un créole, l'ascension assez rude de la montagne Pelée, et nous nous reposions de nos fatigues en déjeunant sur les bords du lac qui dormait paisiblement dans le « cratère des Palmistes », lorsque mon ami me dit en riant : « Si l'on en croit une vieille sorcière qui mendiait encore, il y a une vingtaine d'années, dans les rues de Saint-Pierre, une fissure doit se produire un jour au fond du lac que vous avez à vos pieds. L'eau s'écoulera dans les profondeurs de la terre et ira réveiller le volcan endormi qui, dans sa colère, ensevelira toute l'île sous une masse de lave, de feu et de cendres. »

Plusieurs lettres de la Martinique signalent, d'autre part, ce détail curieux que trois semaines avant la catastrophe, le bétail qui paissait aux environs de la montagne Pelée donnait des signes de panique. Des bœufs brisaient leurs cordes et s'enfuyaient au loin. Les chevaux refusaient de pénétrer dans les districts menacés et les chiens hurlaient continuellement de jour et de nuit.

Les serpents, très abondants sur la montagne Pelée, envahirent soudain les districts de la côte. Les oiseaux eux-mêmes désertèrent la montagne 15 jours avant la catastrophe.

La divination par la cire

Une de nos abonnées de Lithuanie, Mme Martha Machwitz, nous fait connaître un mode nouveau de divination, assez répandu, paraît-il, chez nos amis et alliés.

On fait fondre d'abord la cire au-dessus d'une lampe, dans une petite casserole, puis on la jette dans une coupe d'eau froide, où en se figeant elle prend toutes sortes de formes dont les ombres, projetées sur une feuille de papier blanc étendue sur le mur, offrent parfois des petits sujets fort bien dessinés que tout le monde s'explique. C'est, selon les Varsoviens, et surtout selon les Varsoviennes, le plus vrai des oracles. L'antique pythonisse, sur son trépied, n'était pas crue, paraît-il, avec plus de sincérité. Mais la cire ne doit être consultée que deux fois par an, le 29 novembre, veille de Saint-André, et le 31 décembre, veille du 1er janvier. Aussi il n'est guère de personnes qui oublient, ces jours-là, de se réunir les unes chez les autres afin d'y entendre des prédictions plus ou moins agréables, plus ou moins étranges, plus ou moins terribles.

Nous ne garantissons pas l'infaillibilité du procédé.

GLOSSAIRE DE L'OCCULTISME
ET DE LA MAGIE

S.

Salgrama. — Pierre noire, longue, se terminant en cône, qui symbolise Vishnu. Voici quelle est l'origine de ce symbole : Vishnu emprunta, un jour, les traits du géant Djalendra pour séduire sa femme, Vrinda ; celle-ci fut involontairement coupable. Ayant reconnu sa faute, elle maudit Vishnu, qui fut changé en pierre noire de forme conique.

Samadhi. — Terme sanscrit difficile à traduire dans notre langue. — *Etre en état de Samadhi*, c'est être dans une sorte de catalepsie particulière qui peut durer fort longtemps, et cela sans porter atteinte à la santé. — Pour se préparer à cet état, il faut suivre un entraînement particulier et diminuer successivement la quantité de nourriture qu'un homme doit raisonnablement prendre chaque jour ; il faut ensuite pratiquer l'art de la RESPIRATION. Voyez ce mot et PRANAYAMA.

Samir. — Vermisseau de la grosseur d'un grain d'orge, qui, d'après les Talmudistes, aurait rendu de grands services à Salomon, lors de la construction de son Temple. — Les Samirs, par exemple, auraient aidé à fendre et à tailler, à polir même les pierres du Temple de Salomon. Les francs-maçons ont introduit le *Ver Samir* dans l'histoire légendaire de ce même temple et l'ont désigné également sous le nom d'*Insecte Shermah.*

Sanaves. — Amulettes formées de morceaux de bois odorants, que certaines peuplades de l'Afrique portent en collier ou en bracelets ; ces amulettes ont pour fonction de protéger ceux qui les portent contre les atteintes des sorciers et des sorts.

Sang. — Le sang a toujours été considéré comme ayant une grande influence sur les évocations ; mais nous devons ajouter que le sang, au dire des occultistes, ne peut attirer que des esprits malfaisants.

Pline nous dit que les prêtres d'Egine ne manquaient jamais d'absorber du sang de taureau avant de descendre dans la grotte où l'Esprit prophétique les attendait. — Cependant les prêtres de l'Antiquité répandaient dans l'esprit du peuple que le sang des taureaux était un poison, afin de l'empêcher de l'utiliser dans les évocations.

Saphis. — Carrés de papier sur lesquels sont écrits des passages du Koran et que les Mahométans portent sur eux comme des TALISMANS. — Voy. ce mot.

Satanisme, Luciférianisme, Palladisme. — Sous ces divers termes, on comprend des œuvres du Démon, des sacrifices offerts au génie du mal, à Sathan ou Satan. — Sous le nom de *Palladisme* un fumiste, que nous ne désignerons pas autrement, a fait beaucoup de bruit autour d'une Diana Vaugham, qui n'a existé que dans l'imagination dudit fumiste. Cf. J.-K. Huysmans *passim*, Gaston Mery : *Un complot maçonnique* et Jules Bois dans *Petites Religions*.

Schamans. — Sorciers de certaines peuplades du Nord de l'Europe.

Schédim. — Terme générique qui, dans les Livres sacrés des Juifs et dans la Kabbalah, sert à désigner les *Elémentals*, que celle-ci nous montre comme une race d'intermédiaires entre l'homme et l'animal. Ils comportent quatre classes : Les Schédim du feu ; ceux de l'air et du feu ; la troisième est composée des Schédim du feu, de l'air et de l'eau ; enfin, la quatrième classe est composée des mêmes éléments dans lesquels il entre de la terre. On nomme *Ruchin* le mâle et *Lilin*, la femelle.

Schem Hamphorasch. — Ces termes hébreux signifient littéralement : *le nom est bien prononcé*, c'est-à-dire, le grand-prêtre a bien prononcé le nom de Jéhovah.

En occultisme, un mot bien prononcé a une vertu magique ; ainsi Clément d'Alexandrie nous dit que *Jévé* ou son dérivé *Jévo*, bien prononcé, pouvait frapper de mort un homme.

Schem Hamphorasch a été chez les anciens l'emblème de la plénitude, de la toute-puissance, de l'universalité du feu céleste « ou de la lumière increée,

laquelle remplit, anime et féconde tout l'espace. » (Ragon.) C'est dans une certaine mesure *Fohat*.

Ragon nous apprend aussi que le Schem Hamphorasch était les 72 noms de Dieu tirés cabalistiquement de l'*Exode*, et correspondant 8 par 8 aux 9 hiérarchies célestes ; les noms des 72 anges qui occupent les 72 degrés de l'Echelle de Jacob.

(*A suivre.*) JEAN DARLÈS.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B.. AVEC LE MONDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE QUINZIÈME (*Suite*)

— Je vous demande pardon, Monseigneur, répliquai-je vivement. Entendons-nous bien. Dans cette lettre, j'expose les motifs pour lesquels je crois que ce sont les démons, la Sainte-Vierge, Dieu lui-même, qui me parlent dans le corps de Mme C.. . Mais pour que mes preuves soient complètes, il faut que ces personnages soient vus eux-mêmes et entendus... Voici donc ce que je demande : « Qu'on voie si réellement ce sont les démons, si c'est la Sainte Vierge, si c'est Dieu, etc... et qu'on prononce... — Alors, c'est fini, répondit Monseigneur, n'en parlons plus. Ecrivez que M. l'abbé a refusé de se soumettre. — Je proteste contre ce mot, Monseigneur, il est faux ; je ne refuse pas de me soumettre... ». Le secrétaire n'écrivit pas. Néanmoins, je ne pus obtenir ce que je voulais... « Faites entendre Mme C.... disais-je à Son Eminence, nous dirons au bon Dieu simplement : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite. Envoyez-nous quel personnage vous voudrez. — Non, non, pas du tout. — Eh bien ! je dirai à Dieu, moi seul : Mon Dieu, si je suis dans l'illusion, n'envoyez ni démon, ni saint, ni personne qui puisse me faire croire que je suis dans le vrai. — Non, ce serait tenter Dieu. Le Saint-Père a parlé, cela me suffit » Et je dus me retirer, cette fois, sans autre espoir que mon espoir en Dieu...

Cantianille entra après moi. Elle aussi, dans sa lettre au Saint-Père, disait comme moi : « Je consens à ne plus vous parler de notre mission. — C'est très bien, répondit Monseigneur, en lisant ce passage, parfaitement bien. Vous êtes une bonne fille.... — Je ne vous demande plus, Très-Saint Père, qu'une seule chose : faites-moi délivrer. ., C'est impossible, répliqua Son Eminence, ces deux choses (la possession et la mission divine) ont trop de rapport entre elles. Vous vous ferez exorciser à Sens. »

Cantianille lui fit observer, comme moi, que Monseigneur de Sens s'y refuserait ; et que, du reste, elle ne pouvait y consentir parce que ce serait faire connaître sa possession, amener la chute de sa pension, et nuire peut-être à l'avenir de ses enfants. (Elle ne savait pas, la pauvre femme, que, grâce à l'indiscrétion de certaines personnes, ce secret n'en était plus un.) Mais il n'y avait plus à revenir sur la décision prise.

Monseigneur me fit rentrer un instant pour me donner, comme à Cantianille, un scapulaire bénit par le pape. Nous le priâmes d'exposer de nouveau au Saint-Père l'impossibilité où se trouvait Cantianille de se faire délivrer à Sens, je pris même la liberté de lui dire : « Comment ! Monseigneur, moi, pauvre prêtre, je perds ma position et mon avenir, je ne recule devant rien, pour sauver cette pauvre âme. Mon père, malgré sa mauvaise santé et son âge, fait avec nous ce long voyage, y sacrifie une grande partie de ses économies, et nous ne trouvons d'aide nulle part !... On nous repousse de partout !... A Sens et à Rome !... C'est incroyable ! Où irons-nous, maintenant ? Quoi ! le Saint-Père reconnaît la possession de cette malheureuse et, pour en sortir, il ne lui offre qu'un moyen inacceptable ! .. »

Il parut vivement touché et nous promit de s'exposer encore à parler de nous à Sa Sainteté. Nous-mêmes lui écrivîmes une dernière lettre pour lui montrer dans quelle position sa décision nous mettait. « Vous me forcez, lui disait Cantianille, ou à rester sous l'empire des démons, ou à me résigner au déshonneur. Pas de milieu. . »

De mon côté, je le priais de ne pas rejeter cette âme dans le désespoir d'où je l'avais tirée avec tant de peine!... Après ces lettres, nous espérions encore, lorsque je reçus cette réponse. Je la cite textuellement, avec les mots soulignés par Son Eminence.

Vatican, 2 décembre 1865.

« Mes fils, soyez assez bons pour entendre les derniers mots du Saint Père, qui absolument ne veut plus écouter parler de votre affaire. Si madame désire des bénédictions, tout prêtre est bon sans y mêler le Pontife.

« Mais pour guérir des illusions d'hystérisme, il faut : 1° les mépriser ; 2° être patiente ; 3° la prière.

« Très sûr de votre obéissance aux ordres du Souverain Pontife, en vous bénissant, je finis ma commission, et vous souhaite tous les biens de Dieu avec un heureux voyage.

« Votre serviteur,

« HYACINTHE FERRARI.

Des illusions d'hystérie !... C'était donc là le dernier mot ! Ce que Cantianille voyait et entendait tous les jours et constamment depuis l'âge de deux ans (elle en a quarante-deux), hystérie !... ses vingt-cinq ans de possession, ses centaines de pactes, ses affreuses douleurs, les épouvantables orgies de l'association, ses terribles luttes, les deux mois passés en exorcismes... etc., etc!... hystérie!... Et ce que nous voyions mon père et moi depuis neuf mois ; ces longues heures passées chaque jour avec le ciel et l'enfer ; ces scènes atroces et ces scènes divines, hystérie !... Cependant, la veille, la possession de Cantianille était reconnue incontestable... si incontestable qu'on avait promis de la délivrer .. si incontestable, que j'étais chargé de transmettre à mon évêque l'ordre de faire les exorcismes. Et ces exorcismes, pourquoi refusait-on de les faire à Rome? Parce que la possession de Cantianille et notre mission avaient trop de rapport... Et cette

prétendue mission n'est qu'une illusion d'hystérie?... Comment alors son rapport avec la possession peut-elle empêcher les exorcismes?... Si elle est fausse, cette mission, les exorcismes en auraient prouvé la fausseté, par l'aveu des démons et leur défaite... Mais si elle est vraie, pourquoi refuser les exorcismes?...

Nous n'avions plus rien à faire au Vatican. « J'ai employé tous les moyens humains, nous dit Notre-Seigneur. On persiste à ne rien vouloir entendre. Maintenant, écrivez. » Nous commençâmes donc le même jour cet ouvrage, ou plutôt nous le reprîmes. Nous savions depuis longtemps que Dieu en voulait la publication ; et, avant notre départ d'Auxerre, nous en avions déjà écrit deux chapitres. Ce livre n'est donc pas plus la conséquence de notre condamnation à Rome, que notre voyage à Rome n'était la conséquence de notre condamnation à Sens. Nous n'allions pas à Rome pour en appeler de mon Evêque au Pape. Nous n'écrivions pas davantage pour en appeler du Pape à l'opinion publique Nous écrivons, parce que Dieu nous l'ordonne, pour faire lire ce qu'on n'a pas voulu entendre. Nous écrivons pour glorifier Dieu comme il veut l'être, par la manifestation de ses œuvres...

Avec quelle fureur les démons nous virent reprendre cet ouvrage! Chaque matin, ils venaient nous ordonner, malgré eux, d'y travailler activement ; et nous menacer en même temps, si nous y travaillions, de s'en venger sur Cantianille. En effet, ils la faisaient cruellement souffrir pour l'empêcher de copier ce que j'écrivais, ou lui faire promettre qu'elle le déchirerait ensuite.

Combien de fois n'essayèrent-ils pas de le déchirer eux-mêmes! Un matin, nous entendîmes du bruit dans sa chambre! C'était Ossian qui, s'emparant de son corps, se levait pour mettre nos manuscrits en pièces. Une autre fois, pendant qu'elle écrivait, Balthazar et Jézabel démons fins et rusés comme Tobie, entrèrent en elle tour à tour, en essayant de la contrefaire, afin de s'emparer plus facilement de ce qu'elle écrivait. Mais aucune de ces ruses n'égala celles de Béelzébuth (celui que je pourrais appeler le vrai Béelzébuth, démon très fort et chef d'une légion, dont on avait donné le nom, par dérision, à l'ange devenu plus tard le petit Charles) ; lui, ne cherchait pas à nous empêcher d'écrire, mais à nous induire en erreur ; pour cela, depuis quarante ans, il trompait Cantianille sur son âge, lui faisant croire qu'elle était née en 1826, tandis qu'elle est née en 1824, et lui faisant toujours lire, sur son acte de naissance, une date pour une autre. Cette erreur, il l'avait glissée dans les pactes, tous antidatés de deux ans ; et, s'il fût parvenu à la glisser dans notre livre, il aurait préparé par là une arme pour nos contradicteurs. Mais Dieu ne le permit pas, et, pour déjouer cette ruse, qui employa-t-il? Béelzébuth lui-même. Ce fut lui que Dieu força de nous découvrir ses plans, et de nous indiquer la date vraie, qu'il voulait nous cacher.

Ne prévoyant pas l'étendue qu'aurait ce livre, nous espérions le finir avant le mois de janvier, et le finir à Rome, afin de le faire imprimer aussitôt notre retour en France.

Nous y travaillions donc avec ardeur depuis cinq ou six jours, quand un matin, en rentrant de la messe, nous trouvâmes chez nous un agent de police. Il venait nous intimer l'ordre de quitter Rome. Pourquoi? Nous ne pûmes le savoir... Il nous demanda bien si nous n'avions pas reçu du Saint-Office l'ordre de nous séparer, Cantianille et moi ; mais comme nous répondîmes négativement et que, du reste, nos papiers étaient en règle, il parut lui-même tout surpris de la commission dont il était chargé. Jamais, en effet, nous n'avions reçu cet ordre ; d'ailleurs, en quoi nos relations auraient-elles scandalisé quelqu'un? Cantianille passait pour ma sœur, et Mgr Ferrari nous avait assuré que le Saint-Père ne nous soupçonnait en rien ; lui-même sentait bien que, dans la position où se trouvait Mme C..., je ne pouvais la quitter. J'écrivis donc au gouverneur de Rome que nous ne comprenions rien à notre expulsion, et que nous espérions bien jouir de la liberté donnée à tous voyageurs dont les passeports sont en règle; j'ajoutais même que, si nous étions inquiétés, nous nous mettrions sous la protection de l'ambassadeur de France, et nous fîmes aussitôt pour cela les démarches nécessaires. Mais, à l'ambassade, on nous répondit que nous n'avions pas ce droit. Nous prîmes donc la résolution de partir si on nous l'ordonnait encore... « Est-ce qu'on ne m'a pas chassé comme vous, nous disait Notre-Seigneur, et plus ignominieusement encore? » C'est vrai... Nous n'avions pas le droit d'être traités mieux que lui... Et, deux jours après, le même agent étant revenu nous en faire cette fois le commandement formel, nous quittâmes Rome.

Auparavant, j'écrivis encore au Saint-Père. Dans cette lettre, je lui rappelais brièvement tout ce que nous avions fait pour soumettre notre œuvre à son examen, puis pour obtenir la délivrance de Cantianille; « et, ajoutai-je, qu'avons-nous obtenu? d'être chassés par la police comme des malfaiteurs!... Nous n'en murmurons pas, Très-Saint-Père, ni mon père, ni moi, ni même la pauvre femme que votre décision expose à rester toute sa vie sous la puissance des démons... Nous ne murmurons pas, mais nous sommes profondément tristes!...

« Nous espérons cependant que Dieu daignera vous montrer la divinité de son œuvre ; et si, à l'avenir, Votre Sainteté désire nous examiner, qu'Elle le sache bien, au moindre signe de sa volonté, nous reviendrons à Rome, ou nous irons n'importe où nous soumettre au tribunal choisi, et approuvé par Elle... » Cette lettre ne fut mise à la poste qu'en quittant les Etats du Pape.

Nous sortîmes donc de Rome le 13 décembre. Que de grâces le bon Dieu nous y avait faites!... Chaque jour, il était venu, lui et ses saints, passer avec nous plusieurs heures, diriger nos démarches, nous consoler de leur insuccès, nous répéter ces mots, devenus notre devise : Courage, espoir, confiance! Aussi, avec quelle reconnaissance nous nous agenouillâmes, pour le remercier, avant de quitter notre demeure! Quant aux démons, chaque jour aussi, nous les avions vus torturer leur victime, non seulement en s'emparant d'elle, mais de toutes manières, dans son cœur et dans son esprit plus encore que dans sa chair.

(*A suivre*)

A TRAVERS LES REVUES

UNE MAISON HANTÉE PAR LE FANTOME D'UN VIVANT

Nous lisons dans la *Revue des Etudes psychiques* le récit suivant susceptible d'intéresser nos lecteurs :

Dans le numéro de décembre 1901 de cette *Revue*, en parlant de la paramnésie, nous avancions l'hypothèse que ce phénomène pouvait parfois provenir de ce que la personne, l'objet, le site que l'on croit reconnaître, quoiqu'on n'ait jamais eu encore l'occasion de les voir dans la vie normale, peuvent avoir été rencontrés au cours d'une de ces mystérieuses pérégrinations de notre esprit hors du corps, que certains psychistes affirment pouvoir se réaliser, surtout pendant le sommeil naturel, l'état d'hypnose ou de trance. A l'appui de cette supposition, nous avons relaté certains cas, où le « corps astral » de la personne endormie, hypnotisée ou outrancée avait été justement vu hanter, comme un fantôme, la localité qui a été ensuite reconnue par elle.

Le cas le plus frappant que nous ayons raconté était celui que M. G. P. H. avait envoyé au *Spectator* de Londres et dont on trouvera un peu plus loin un récit plus détaillé.

Quelques semaines après que cette publication eût paru dans la *Revue*, M. G. P. H., qui est un gentleman très sérieux, membre de la *Society for Psychical Researchs*, et doué d'un prudent scepticisme, vint nous trouver et eut l'obligeance de nous apporter quelques numéros du *Spectator* où se trouve, entre autres choses, une lettre qui nous paraît si intéressante, si caractéristique, que nous ne pouvons nous empêcher de la traduire pour les lecteurs de la *Revue*.

Au Directeur du *Spectator*.

Monsieur,

La lettre qui vous a été envoyée par M. « G. P. H. » et que vous avez publiée dans votre livraison du 1er juin, sous le titre de : *La Maison du Rêve*, se rapporte évidemment à un rêve fait par ma femme actuellement décédée. Le récit est exact dans ses grandes lignes, quoique je ne parvienne point à reconnaître l'identité de votre correspondant. Mais la même histoire a été rapportée moins exactement dans les *Diaries* de Sir Mountstuart Grant Duff, cité dans votre article du 25 mai. Il ne sera donc pas superflu que je donne, à mon tour, un court aperçu de cet événement.

Il y a quelques années, ma femme rêva à plusieurs reprises d'une maison, dont elle décrivit l'arrangement intérieur en tous ses détails, quoiqu'elle n'eût aucune idée de la localité où cet édifice se trouvait.

Plus tard, en 1883, j'ai loué à Lady B... (1), pour l'automne, une maison sur les montagnes de l'Ecosse, entourée de terrains pour la chasse et d'étangs pour la pêche. Mon fils, qui se trouvait alors en Ecosse, traita l'affaire, sans que ma femme et moi nous visitions la propriété en question.

Lorsque je me rendis enfin sur place sans ma femme, pour la signature du contrat et pour prendre possession de la propriété, Lady B... habitait encore la maison ; elle me dit que, si je ne m'y opposais pas, elle m'assignerait la chambre à coucher qu'elle occupait d'habitude et qui avait été, pendant quelque temps, hantée par une « petite dame » qui y faisait de continuelles apparitions.

Comme j'étais assez sceptique sur ces affaires-là, je répondis que j'aurais été enchanté de faire la connaissance de sa fantômatique visiteuse. Je me couchai donc dans cette chambre, mais je n'eus la visite d'aucun fantôme.

Plus tard, quand ma femme arriva, elle fut très étonnée de reconnaître, dans cette maison, celle du rêve. Elle la visita de fond en comble ; tous les détails correspondaient à ce qu'elle avait si souvent vu en songe. Mais lorsqu'elle descendit de nouveau dans le salon, elle dit : « Pourtant, ça ne peut pas être la maison du rêve, puisque cette dernière avait encore de ce côté une série de chambres qui manquent ici. » On lui répondit aussitôt que les pièces en question existaient réellement, mais qu'on n'y pénétrait pas par le salon. Quand on les lui montra, elle reconnut parfaitement chaque pièce. Elle dit pourtant qu'il lui semblait que l'une des chambres à coucher de cet appartement n'était pas destinée à cet usage, quand elle la visitait en rêve. Il résulta, en effet, que la pièce en question avait été tout dernièrement transformée en chambre à coucher.

Deux ou trois jours après, ma femme et moi, nous visitâmes Lady B... ; comme elles ne se connaissaient pas encore, je présentai les deux dames l'une à l'autre. Lady B... s'écria aussitôt : « Tiens, vous êtes la dame qui hantait ma chambre à coucher ! »

Je n'ai pas d'explication à donner de cet événement. Ma femme n'a eu, pendant le restant de sa vie, aucune autre aventure de ce genre, que quelques-uns appelleront une coïncidence remarquable et que les Ecossais appelleraient un cas de « double vue. » Ma chère femme était certainement la dernière personne au monde qui aurait laissé l'imagination battre son train. Je puis donc garantir, ainsi que peuvent le faire d'autres membres de ma famille, qu'elle a pu donner une description exacte et détaillée d'une maison qui était arrangée d'une façon assez spéciale, et cela bien avant qu'elle ou les autres membres de sa famille aient seulement appris que la maison en question existait.

Vous pouvez librement donner mon nom aux personnes qui s'intéressent sérieusement aux recherches phychiques et qui pourraient désirer obtenir d'autres informations à ce sujet. Dans ce but, j'inclus ma carte de visite.

Agréez, Monsieur, etc...

Cette lettre fut suivie par celles de plusieurs autres correspondants qui envoyèrent au *Spectator* le récit d'événements semblables dont ils avaient été les témoins.

Il y en a de très impressionnants. Tel celui du docteur W..., qui rêva de se rendre chez sa sœur, où l'on devait discuter une affaire importante, et d'avoir exposé quel était son avis à ce propos. Il n'y était pas allé, en réalité, parce qu'il était malade et *incapable de se mouvoir*. Le jour après, son beau-frère vint le remercier d'avoir assisté à la réunion et lui annonça que son avis avait été adopté....

(1) M. P. G. H. nous a donné en entier le nom de Lady B..., l'un des plus illustres de l'aristocratie britannique. — *N. de la D.*

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10

Gaston M